



Formation



croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

## INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE ÉPREUVES DE SÉLECTION

### Rappel :

Conformément aux dispositions de l'article L221-18 du code de la consommation, seul le candidat ayant adressé son dossier d'inscription par voie postale dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation. Ce délai court à compter du lendemain de la réception de son dossier d'inscription. À cet effet, ce formulaire de rétractation est à adresser en recommandé avec accusé réception.

### Formulaire de rétractation en cas d'inscription à distance

#### À adresser en Recommandé avec accusé réception

À l'attention de **Madame la Directrice de l'Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture Croix Rouge française** (Liste des IFAP avec leur adresse page suivante).

Je soussigné (Nom et prénoms), .....

.....

Domicilié, (adresse complète) .....

.....

.....

vous notifie par la présente ma rétractation pour mon inscription aux épreuves de sélection :

Dossier d'inscription adressé par voie postale reçu le ...../...../.....

Pour le retour de mon dossier d'inscription, je joins à ce formulaire **une enveloppe format A4 libellé à mes nom, prénom et adresse, affranchie pour un envoi jusqu'à 100 gr.** Sans cette enveloppe, mon dossier d'inscription complet (pièces administratives et chèque) sera tenu à ma disposition au secrétariat de l'IFAP pendant une durée maximum de 1 an et sera ensuite détruit.

Signature du candidat ou de son représentant légal pour les candidats mineurs

Nom et prénom du signataire

Date :

**LISTE DES INSTITUTS DE FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE DE  
L'IRFSS CENTRE VAL DE LOIRE**

- **I.F.A.P. Bourges** - 13-15 rue Gaston Berger - 18000 BOURGES - 02 48 24 16 77
- **I.F.A.P. Chambray-les-Tours** - 6 av. du Pr Minkowski - CS 40324 - 37173 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex - 02 47 88 43 43